



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Infirmiers libéraux et étudiants : sans visibilité réglementaire, la mobilisation se prépare.**

Paris le 9 février 2026 / Les organisations **FNI, Sniil, et FNESI** réunies le 06 février 2026 alertent aujourd'hui les pouvoirs publics et l'Assurance Maladie sur une situation devenue critique pour la profession infirmière libérale.

Le problème n'est pas un blocage brutal, mais un étirement continu du calendrier réglementaire et conventionnel. Les textes indispensables à l'évolution du métier infirmier libéral — infirmier référent, listes d'actes, BSI, modalités d'exercice et de rémunération, réforme de la formation — sont sans cesse repoussés, sans calendrier clair ni échéance clairement stabilisée.

Cet allongement progressif des délais a un effet direct : il retarde mécaniquement les négociations conventionnelles. Les textes réglementaires étant étroitement imbriqués dans la négociation, l'absence de visibilité empêche toute conclusion sécurisée. Résultat : les discussions s'étirent, les arbitrages sont différés et les revalorisations attendues risquent de ne pas pouvoir entrer en application en 2026. Pendant ce temps, les infirmiers libéraux continuent de faire face à une hausse des charges, à une complexification croissante des actes, à une pression administrative accrue et à une dégradation de leurs conditions d'exercice, sans reconnaissance financière à la hauteur de leur rôle central dans le système de soins.

**Concernant les textes relatifs de la réforme de formation** la FNESI alerte également sur les conséquences **du retard de la publication des textes : les établissements de formation, universités et formateurs, sont pleinement mis en difficultés. Malgré les annonces du gouvernement, le retard pris par l'absence de réponses des collectivités territoriales démontre l'illisibilité du système de formation infirmière.** Ce manque de lisibilité sur l'avenir du métier infirmier et sur ses perspectives de reconnaissance fragilisent son attractivité et découragent l'entrée dans l'exercice, au moment même où les besoins en soin explosent sur l'ensemble du territoire.

Les trois organisations demandent aujourd'hui :

- Une clarification rapide et crédible du calendrier réglementaire ;
- La sécurisation des textes nécessaires à l'aboutissement des négociations ;
- La conclusion, avant le 31 mars 2026, d'accords permettant des revalorisations applicables dès 2026 ;
- Des mesures structurantes, juridiquement sécurisées, garantissant l'avenir du métier et l'accès aux soins pour les patients ;
- **Une réflexion globale sur le fonctionnement et le financement de la formation infirmière.**

À défaut d'engagements clairs et de perspectives concrètes **d'ici au 31 mars 2026**, les organisations signataires déposeront un préavis de mouvement social dur pour le mois d'avril 2026. Les modalités de cette mobilisation seront précisées ultérieurement. Les infirmiers libéraux ne demandent pas du temps supplémentaire, mais de la visibilité, des décisions et des engagements tenus. Ils resteront pleinement mobilisés pour défendre leur métier, leurs patients et l'avenir du système de soins.

**Contacts presse : FNI D. Guillerm 06 08 84 50 27 / Sniil J.Pinte 06 70 79 56 96 / FNESI C. Schmitt – 06 59 35 54 33**